



MN/SC

Communiqué

Les ouvriers de la SPPS ont visité hier les locaux de Géodis Calberson, le sous-traitant que la direction de Presstalis privilégie pour la distribution des publications à Lisses (Essonne).

Ils ont constaté l'importance de cette plate-forme logistique et le volume de papier rassemblé. Ils ont rencontré les personnels de ce centre qui gagnent moins de 1000 euros — à peine plus pour les cadres — et travaillent dans des conditions inadmissibles : sans chauffage, sans sécurité ni locaux sociaux.

Est-ce cela le nouveau modèle économique de la distribution de la presse ?

Chacun ferait bien de s'interroger : éditeurs, diffuseurs, pouvoirs publics, lecteurs avant qu'il ne soit trop tard et que les irresponsables et autres liquidateurs — mauvais conseillers qui ne paient jamais leurs erreurs — aient définitivement gagné.

Les salariés de la SPPS ont ramené de Lisses une partie de la charge de travail dont ils avaient été délestés dans leur centre de Bobigny et ils la gardent. Ils exigent de véritables négociations sur le traitement des publications. Avec leur syndicat, ils demandent aux éditeurs, aux pouvoirs publics, c'est-à-dire au ministre concerné, des rencontres pour présenter leur plan alternatif qui divise immédiatement par deux les pertes, accroît de 25 % la productivité, préserve l'emploi et garantit la norme qualité de l'entreprise. Ce projet permet de trouver une solution à la question de l'avenir de la distribution à Paris. Les échanges entre la direction générale et notre syndicat indiquent qu'un accord est possible, de notre point de vue.

A l'inverse, la voie du passage en force, si elle était confirmée par la direction, trouverait face à elle l'ensemble des composantes de notre organisation et sans doute bien au-delà...

Une réunion est prévue dans les tout prochains jours avec le SPQN et son président, d'autres signes responsables doivent se manifester notamment du côté du SPPMO.

Les salariés de la SPPS ont le total soutien de leur syndicat, le SGLCE. Ils ont raison de refuser la casse de leur filiale et de l'entreprise Presstalis. À travers ce dossier, c'est bien l'ensemble des règles sociales de la profession, des rédactions aux diffuseurs, en passant par les imprimeries, qui est en jeu.

Le SGLCE appelle tous ses adhérents à se tenir mobilisés et à répondre massivement aux initiatives qu'il organisera.

Paris, le 1^{er} décembre 2010